



Besançon, le 01/04/2024

Mr le Président de la République
Mr le Premier Ministre
Mme le Ministre de la Santé
Mme le Ministre de l'Education
Mme la Ministre Jeunesses et sports
Mr le Président INCA
Mr le Président de la Ligue contre le Cancer
Mme la Sénatrice Mr le Sénateur
Mme la Députée Mr le Député

Objet : URGENT PROTECTION STRICTE DE NOS ENFANTS

Encadrer ou légiférer la protection solaire des enfants et des adolescentes de 0 à 16 ans de la maison à l'école et tous les lieux de loisirs externes

**Monsieur le Président,
Madame la Ministre Monsieur le Ministre,
Madame, Monsieur,
Cher(e)s Collègues,**

Vous n'êtes pas sans connaître les dangers des expositions solaires et l'augmentation croissante des pathologies cutanées et des cancers de la peau, liée aux expositions solaires excessives

Le cancer de la peau est le premier cancer en France et en Europe

En effet, l'incidence des cancers cutanés est croissante, surtout en ce qui concerne le plus grave : le mélanome

En vingt ans, l'incidence du mélanome en France a triplé depuis les années 1980

La mortalité augmente en parallèle et frappe des patients de plus en plus jeunes. Il existe heureusement aujourd'hui des traitements au stade métastatique, mais ils sont très onéreux

En 2030 –2040, le mélanome pourrait être une des premières causes de mort par cancer pour les moins de 40 ans

Les autres cancers (carcinomes basocellulaires et épidermoïdes), dont l'augmentation est également croissante chez des patients de plus en plus jeunes, sont responsables de délabrements cutanés importants et d'un coût très important et souvent sous-estimé par les caisses

- La morbidité et le coût des traitements augmentent régulièrement (plus de 100 000 opérations par an)
- Le coût social, qui ne peut plus être ignoré, est de plus en plus important (le coût d'une chirurgie avec reconstruction d'un cancer cutané est supérieur à une appendicectomie)

Les pathologies oculaires liées au soleil sont également de plus en plus fréquentes (cataractes, DMLA ?...)

Cette situation est expliquée par les modifications du comportement solaire depuis les années 1960 et l'absence de véritable campagne d'information et de prévention dans nos pays.

En 2024, les cancers de la peau ne sont plus une fatalité. Nous connaissons la principale cause et le seul remède repose actuellement sur une véritable prévention. Nous devons informer correctement les parents et les jeunes générations. Notre message de prévention doit être plus clair et strict. Ce problème est général à toute l'Europe du nord et du sud.

Seule une protection efficace et adaptée dès la petite enfance permettra une diminution de l'incidence de ce cancer facilement évitable.

Il faut suivre le modèle AUSTRALIEN et encadrer ou si besoin légiférer la protection solaire de notre jeunesse. La France pourrait être le premier pays Européens (Voir notre dossier ci-joint).

Nous vous remercions vivement de prendre notre demande en considération.

Nous vous prions, Monsieur le président, Madame, Monsieur nos salutations respectueuses.

Les dermatologues de Franche Comté

D r Hervé VAN LANDUYT

Responsable du projet ASFODER Plan Cancer 2024

ASFODER : Association des Dermatologues de Franche Comté

Pour mieux comprendre : COUP DE SOLEIL + BRONZAGE + TRAVAUX SPORTS EXTERIEURS (Bronzage passif)

